

BILAN DE COMPÉTENCES

Comprenez Où Vous En Êtes, Imaginez Où Vous Pourriez Aller

Consultations en présentiel à Francheville (69) ou en distanciel (visio)



Coordonnées de l'Organisme de Formation
Enregistré sous le numéro 84691894269
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Numéro SIRET : 90259160100023

Adresse postale : 6 CHEMIN DU TOREY
69340 FRANCHEVILLE
Contact : 06 35 58 02 17
Adresse email : contact@blandinerenucci.com
Site internet : www.blandinerenucci.com



Qui est votre coach ?



Mon parcours en bref

Pendant 12 ans, j'ai exercé dans les ressources humaines, en tant que responsable formation.

Un poste passionnant... mais qui me laissait une impression persistante : **on ne va pas assez loin quand il s'agit d'accompagner les personnes.**

En 2018, j'ai choisi de me réinventer. Je suis devenue **coach, consultante et formatrice indépendante**, avec une envie claire : **remettre l'humain au centre, durablement, sincèrement.**

Accompagner fait partie de mon parcours depuis toujours — d'abord en entreprise, puis à mon compte.

J'ai accompagné des centaines de personnes, à des moments clés de leur vie professionnelle, avec toujours la même conviction : **chacun(e) mérite d'être écouté(e), soutenu(e) et valorisé(e).**

Ce qui me porte

La psychologie, les sciences humaines et sociales, l'orientation au sens large, et tout ce qui aide une personne à se comprendre, s'affirmer et faire des choix alignés.

Aujourd'hui, je mobilise à la fois mes compétences en RH, mon écoute active, des outils issus de la psychologie du travail et du coaching, et une posture profondément bienveillante, structurée et engagée.



Chaque accompagnement est pour moi une rencontre, un chemin partagé, avec pour cap : l'autonomie, le sens, et la mise en mouvement.



Un bilan de compétences avec moi, c'est quoi ?

Un accompagnement complet pour comprendre, décider et agir sur votre carrière professionnelle

Vous vous sentez à un carrefour professionnel ?

Vous êtes en quête de sens et d'épanouissement ?

Vous ne savez pas où vous en êtes, ce que vous êtes capable de faire, ou même par où commencer ?

Parfois, il s'agit de clarifier une situation, d'autres fois de répondre à ce sentiment diffus qu'il est temps de changer. Mon bilan de compétences est conçu pour transformer ces incertitudes en opportunités.

Je vous apporte la clarté et les outils nécessaires pour mieux vous connaître, vous comprendre, identifier précisément vos envies, et poser les bases d'un projet aligné avec vos valeurs et vos ambitions.

🌀 Ce qui rend mon accompagnement unique

- ✓ Une approche humaine et personnalisée : chaque accompagnement est co-construit sur-mesure, en fonction de votre rythme, vos besoins, vos contraintes.
- ✓ Une double expertise RH et coaching : 12 ans en RH + 7 ans comme coach indépendante, au service de votre parcours.
- ✓ Un accompagnement complet et structurant : outils puissants, ressources accessibles en ligne, mise en réseau et soutien actif tout au long du parcours.
- ✓ Une vraie écoute, sans jugement : posture bienveillante, alliance forte, respect du vécu et du chemin de chacun.e.
- ✓ Des résultats concrets : des projets clarifiés, des décisions prises en conscience, une confiance renforcée.



I. Pourquoi faire un bilan de compétences ?

Un bilan de compétences permet de faire le point sur sa carrière, d'explorer de nouvelles pistes professionnelles et de construire un projet solide et réaliste

Découvrez les situations les plus fréquentes (non exhaustives)

Reconversion professionnelle

- Perte de sens, envie de changer de métier.
- Usure, fatigue professionnelle (burn-out, bore-out...).
- Métiers devenus trop contraignants physiquement ou émotionnellement.
- Besoin d'un projet plus aligné avec ses valeurs ou son mode de vie.

Projet de création ou reprise d'entreprise

- Envie d'entreprendre, mais besoin de clarifier le projet.
- Identifier ses ressources et ses compétences mobilisables.
- Prendre du recul pour sécuriser et structurer son idée.

Évolution ou repositionnement professionnel

- Besoin de changement sans idée précise.
- Volonté d'évoluer dans son entreprise ou dans son secteur.
- Accès à de nouvelles responsabilités ou à un nouveau poste.

Transition après une rupture ou une pause professionnelle

- Retour à l'emploi après un congé parental, une longue maladie, un burn-out...
- Rebondir après un licenciement, une rupture conventionnelle ou une fin de contrat.
- Faire le point sur ses envies et ses capacités avant de repartir.

Réorientation après une formation ou un parcours académique

- Doutes après une formation ou un diplôme.
- Vérification de la cohérence entre formation suivie et projet professionnel.
- Orientation vers une nouvelle voie après un parcours non satisfaisant.

Mieux se connaître pour mieux s'orienter

- Besoin de clarifier ses motivations, ses valeurs, ses compétences.
- Prendre confiance en soi et en ses capacités.
- Trouver un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.



II. Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Le Code du travail précise que « les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation » (articles L.6313-4 et R.6313-4).

III. A qui s'adresse le bilan de compétences

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics : Salariés du secteur privé, du secteur public, demandeurs d'emploi, professionnels indépendants, jeunes, adultes etc ...

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour réaliser un bilan de compétences.

IV. Pour quels objectifs ?

☒ Objectif général

Permettre au bénéficiaire de développer sa capacité

- à s'orienter professionnellement de manière autonome, réaliste et alignée avec ses ressources, ses aspirations et les opportunités du marché
- à appliquer une méthode d'élaboration et de mise en œuvre de projet professionnel

🌀 Objectifs spécifiques

À l'issue du bilan, le bénéficiaire sera capable de :

1. Mieux se connaître

- Identifier ses compétences clés, transférables et mobilisables.
- Mettre en lumière ses motivations profondes, ses valeurs et ses intérêts professionnels.



- Reconnaître ses ressources personnelles (atouts, freins, mode de fonctionnement).

2. Analyser son environnement professionnel

- Comprendre les opportunités et contraintes du marché du travail (métiers, secteurs, territoires).
- S'approprier des outils pour faire une veille métier pertinente.
- Identifier les écarts entre son profil et les exigences de différents projets professionnels.

3. Explorer et évaluer des pistes d'orientation

- Élaborer plusieurs hypothèses de projets réalistes et motivants.
- Évaluer la faisabilité de chaque piste (formation, emploi, création d'activité...).
- Prioriser les pistes en fonction de critères objectifs et personnels.

4. Construire un projet professionnel

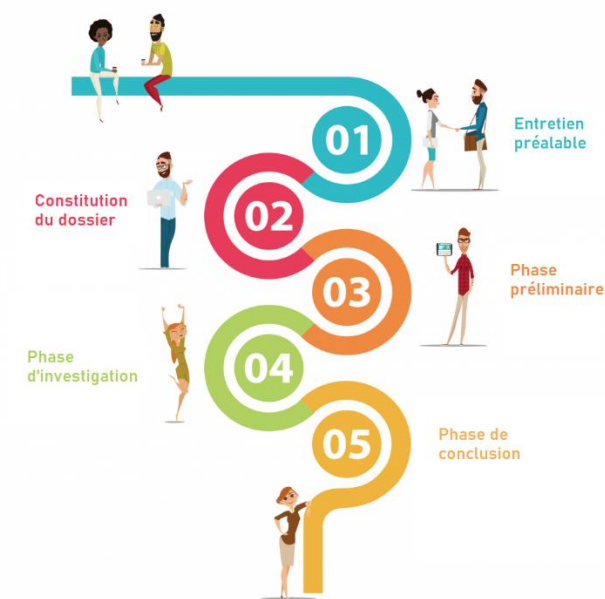
- Formuler un projet clair, argumenté et cohérent avec son profil.
- Définir un plan d'action structuré (étapes, ressources, échéances).
- Identifier les besoins en formation ou en accompagnement complémentaires.

5. Renforcer son autonomie dans la gestion de son parcours

- Gagner en confiance dans ses choix professionnels.
- Développer une démarche proactive de pilotage de carrière.
- Acquérir une méthode d'orientation transférable à d'autres étapes clés de sa vie professionnelle.

Les objectifs du bénéficiaire seront définis lors de la phase préliminaire en fonction de l'analyse de son besoin et seront évalués à l'issue de la prestation.

V. Comment se déroule un bilan de compétences ?



Le bilan de compétences est organisé en trois phases consécutives, au terme desquelles une synthèse écrite des résultats vous est remise.

1. La phase préliminaire qui permet :

- d'analyser votre demande et vos besoins ;
- de déterminer le format le plus adapté à votre situation et à vos besoins ;
- de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

2. La phase d'investigation qui permet :

- de construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence ;
- Ou bien d'élaborer une ou des alternatives pour votre projet futur.

3. La phase de conclusions qui permet :

- de vous approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- de recenser les conditions et moyens qui favoriseront la réalisation de votre projet professionnel ;
- de prévoir les principales modalités et étapes de votre projet professionnel. Vous pouvez notamment bénéficier d'un entretien de suivi post bilan.

VI. Quelles sont les méthodes et outils utilisés

METHODE D'ELABORATION DE PROJET

Le bilan de compétences va suivre la méthodologie d'élaboration de projet suivante

L'entonnoir de la constitution de projet



- **Explorer** – Découvrir – Ouvrir le champ des possibles
- **Comprendre** – Ordonner – Regrouper – identifier des pistes
- **Choisir** – Appliquer les contraintes – Evaluer la faisabilité
- **Agir** – Elaborer une stratégie – Bâtir un plan d'action

*Plus on ouvre le champ des possibles dans la phase d'exploration ,
plus on augmente les chances d'arriver à un projet viable*

TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT : ECOUTE, QUESTIONNEMENT, ANALYSE, SYNTHESE

Les séances se déroulent en face à face en présentiel ou visio. Dans le cadre d'une relation de confiance accrue, je vous écoute, je vous guide dans votre réflexion et vous encourage au travers de questionnements.

Je vous propose d'analyser de façon approfondie votre parcours professionnel, vos compétences (savoirs, savoirs faire et savoirs être), votre personnalité et vos motivations.

Ainsi vous êtes acteur de votre bilan et je suis une personne ressource à votre disposition qui vous guide dans la démarche.

Mes techniques d'accompagnement s'appuient des connaissances en psychologie, des compétences techniques en coaching, en PNL et en ressources humaines



TESTS ET QUESTIONNAIRES UTILISES :

J'utilise différents **tests et questionnaires** (ex : Profil pro 2, Vocation, Drivers, Motivation +, Profil entrepreneur, 360° feedback...) pour étayer votre introspection et avoir une base d'échange au service d'une meilleure connaissance de soi et de votre évolution vers un projet qui vous corresponde.

MISE A DISPOSITION DE RESSOURCES :

Je vous donne accès à des ressources, via la **plateforme de formation System IO**, **par mail ou via la Dropbox partagée** entre nous, telles que :

- Des liens vers des sites internet d'emploi, de recensement de compétences, fiches métiers...
- Des guides, supports d'information et tableaux pour réaliser et suivre vos investigations (recherches métiers, formations, enquêtes auprès de professionnels, immersion...)
- Des trames de SWOT et plan d'action sont à compléter
- Diverses informations concernant votre développement personnel en général
- Des conseils de lectures, podcasts

RESEAU ET MISE EN RELATION :

Au moment des enquêtes métiers, immersions et/ou de votre recherche d'emploi, je vous mets en relation avec d'autres professionnels de mon réseau et vous met en avant sur mes réseaux sociaux si besoin.

En cas de besoin, je peux vous réorienter vers des professionnels utiles pour l'élaboration ou la mise en œuvre de votre projet : conseil en évolution pro, association PTP etc...



VII. Modalités et délais d'accès

La **première étape** consiste à réserver un rdv de 30 minutes dans mon agenda calendly pour réaliser l'étude de vos besoins et attentes.

Suite à ce rdv, vous recevrez une **proposition d'accompagnement personnalisée** tenant compte de notre échange par mail.

Une fois la proposition validée par vos soins, nous pourrions procéder aux **démarches d'inscription** inhérentes aux financeurs concernés (CPF, OPCO, France Travail, Entreprises, vous).

Les délais pour démarrer concrètement le bilan dépendent des formalités d'inscription ; à titre d'exemple, lorsque vous vous inscrivez via votre CPF, un délai minimum de **onze jours ouvrés** est à prévoir, entre la date de la demande d'inscription et la date prévue de début de bilan.

Tous les détails sont abordés lors du rdv gratuit.

VIII. Quelles modalités d'organisation ?

Séances hebdomadaires ou toutes les deux semaines de 1h à 2h, modulables selon vos besoins et contraintes, au choix entre :

- **Du présentiel** au cabinet JYOTI - 52 avenue de la table de pierre 69340 Francheville
Matériel nécessaire : un support pour prendre des notes (éventuellement un PC portable ou une tablette)
- **Du distanciel** sur la plateforme zoom
Matériel nécessaire : un ordinateur avec caméra et micro, une bonne connexion internet, un support pour prendre des notes ; prévoir d'être seul(e) dans une pièce respectant le calme et la confidentialité

Le bilan de compétences peut être réalisé :

- Sur le temps de travail : l'accord de votre employeur est nécessaire
- En dehors du temps de travail : vous n'êtes pas tenu d'en informer votre employeur ;
- Partiellement sur le temps de travail : une négociation avec votre employeur est nécessaire pour vous libérer de vos heures de travail.



IX. Modalités d'évaluation et de suivi

- **En début de bilan de compétences** : évaluation et analyse de vos besoins et de vos attentes spécifiques lors de la phase préliminaire. Élaboration d'un programme personnalisé.
- **En cours de bilan de compétences** : nous revenons ensemble sur le travail réalisé en inter séance, nous en faisons l'analyse en lien avec la situation actuelle et la situation future pour valider les prises de conscience et la montée en compétences.
- **A la fin du bilan de compétences** : Vous recevrez une restitution des résultats de votre bilan de compétences via un document de synthèse, détaillé et écrit dont vous serez le seul destinataire (la communication à un tiers ne peut être faite qu'avec votre accord).
- **6 mois après la fin du bilan de compétences** : un questionnaire de suivi vous sera adressé afin d'échanger sur l'état d'avancement de votre projet.

X. Quelle durée prévoir ?

La **durée d'un bilan de compétences** est encadrée par le Code du travail et varie selon les besoins du bénéficiaire. Elle ne peut excéder 24 heures réparties sur plusieurs semaines (en général entre 3 et 5 mois selon la situation).

La durée comprend : les entretiens en face-à-face ou en visio, le temps de réflexion personnelle et d'exploration, ainsi que l'élaboration du document de synthèse.

La durée réelle dépend de la complexité de la situation ; elle est définie au démarrage suite à l'analyse du besoin

Exemple à titre indicatif :

Type de situation	Durée totale	Temps en entretiens accompagnés	Temps de travail personnel	Remarques
Projet déjà clair	12 à 16h	8 à 10h	4 à 6h	Focus sur validation, faisabilité, plan d'action. Tests et recherches ciblés.
Questionnement sans idée précise	20 à 22h	10 à 12h	8 à 10h	Besoin d'explorer plusieurs pistes, de croiser des données issues d'introspection et d'enquête métier.
Reconversion complexe ou transition profonde	24h (parfois plus)	12 à 14h	10 à 12h	Inclut travail sur les freins, projection dans un nouveau cadre, souvent plus de temps pour la maturation.
Contexte émotionnel difficile	24h voire +	14 à 16h	8 à 10h	Rythme plus lent, soutien plus présent, travail personnel adapté selon la capacité du bénéficiaire.

XI. Quels tarifs pour un bilan de compétences ?

Le tarif dépendra de votre besoin, du temps nécessaire pour atteindre votre objectif et des tests à réaliser. La fourchette de tarifs varie de 1500 € à 2500 €.

Une proposition d'accompagnement détaillée et ajustée à votre besoin vous sera envoyée à l'issue du rdv d'information gratuit. Elle comprendra la durée et le tarif adaptés à votre situation (contenu et nombre des séances, objectifs spécifiques, tests proposés, ressources spécifiques etc...)



✂ Exemple de formule type

🔑 24 h de bilan réparti sur 4/5 mois :

- 15 h d'entretiens individuels
- 9 h de travail personnel guidé (recherches, tests, ressources)
- Accès à des supports en ligne + 2 tests (Profil Pro 2, Vocation)
- Remise d'une synthèse écrite personnalisée
- Suivi à 6 mois

💰 Tarif indicatif : 2200 €

XII. Comment financer un bilan de compétences ?

Vous pouvez financer votre bilan de compétences ou bénéficier de financements d'autres prestataires, cf liste ci-dessous.

CPF	Entreprise	France travail	OPCO
Vous pouvez utiliser l'argent disponible sur votre Compte Personnel de Formation en vous connectant ici. (vous aurez un reste à charge à financer - montant à consulter sur le site du CPF)	• Votre entreprise peut financer votre bilan de compétences via le plan de développement des compétences. Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande écrite auprès de votre employeur.	Les demandeurs d'emploi peuvent financer leur bilan de compétences grâce à France Travail (Pôle Emploi) via l'aide individuelle à la formation (AIF). Cette aide financière doit être approuvée par votre conseiller	L'entreprise peut aussi se tourner vers son opérateur de compétences, appelé OPCO, pour demander le financement d'un bilan. Ce dernier prend en charge un taux horaire, dans la limite de plafonds annuels.



Rappel

Un décret du 29 avril 2024 avait fixé de nouvelles obligations pour l'utilisation du CPF à compter du 2 mai 2024. Une **participation forfaitaire obligatoire de 100 €** avait été mise en place pour les personnes souhaitant utiliser leur compte personnel de formation. **Cette somme est indexée sur l'inflation et revalorisée chaque année au 1^{er} janvier par arrêté ministériel.**

Son montant est fixé à **102,23 €** pour l'année 2025.

XIII. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Une attention particulière est portée aux personnes en situation de handicap pour s'assurer de la faisabilité de la prestation ou proposer une solution alternative, si besoin.

Il est nécessaire de m'indiquer si vous êtes concerné(e)s lors du rdv d'information gratuit afin d'étudier les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place pour suivre le bilan dans des conditions optimales.

XIV. Démarche qualité

En tant que professionnelle et dirigeante d'organisme de formation, je m'engage à être dans une démarche d'amélioration continue constante.

C'est pour cela qu'à l'issue du bilan vous recevrez un **questionnaire de satisfaction à chaud** puis un **questionnaire de suivi à froid (6 mois)** que je vous invite à bien compléter pour bénéficier de vos précieux retours.



Ces questionnaires sont analysés par mes soins et font l'objet d'une communication transparente sur mon site internet via des indicateurs tels que la satisfaction et les recommandations ; ceux-ci sont actualisés une fois par an.

Vos retours m'aident à définir des axes d'amélioration et je vous en remercie !

XV. Bénéfices et résultats complémentaires :

Le bilan de compétences est l'occasion de faire un point sur sa vie professionnelle. Il offre un temps de réflexion et d'exploration de qualité permettant de clarifier son avenir professionnel, et parfois, donner un nouvel élan à sa carrière.

Grâce à un travail de valorisation des aptitudes et compétences, vous gagnez en confiance et en assertivité lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre votre projet et d'en parler autour de vous.

L'émergence des valeurs et des facteurs de motivation permettent de nourrir l'estime de soi et l'affirmation de soi. Connaître ses besoins et les assouvir apportent une grande satisfaction et un bien être renforcé.

Les investigations métiers, domaines d'activité, statuts professionnels permettent d'avoir une bonne connaissance des besoins socio-économiques et du marché de l'emploi, ce qui renforce vos aptitudes à vous positionner sereinement.

Enfin, le travail d'approfondissement, d'échange et de structuration d'un projet permet de sécuriser les étapes à suivre pour sa mise en œuvre ; les actions à mener sont clairement identifiées et la mise en marche a déjà commencé. Les bénéficiaires enclenchent souvent des changements pendant leur bilan.

Elles/Ils en parlent...

« J'étais perdue dans ma carrière et j'ai trouvé chez Blandine bien plus qu'un accompagnement. J'ai retrouvé confiance, clarifié mes aspirations et posé les bases d'un projet professionnel solide. »



— Audrey, salariée en reconversion

« Blandine m'a permis de reconnecter mes compétences, mes envies et mes valeurs. Elle a su m'aiguiller avec justesse et humanité. Aujourd'hui, je sais où je vais. »

— Alexandre, cadre en repositionnement

« C'est un vrai travail d'introspection que j'ai vécu. J'ai repris les rênes de ma vie professionnelle, avec des outils concrets et une clarté nouvelle. »

— Virginie, en recherche d'épanouissement

« Grâce au bilan, j'ai osé me lancer dans un projet qui me ressemble. Blandine m'a aidée à me recentrer, à y croire et à passer à l'action. »

— Ly, entrepreneure en devenir

« Je repars avec une meilleure connaissance de moi, de mes valeurs et de mes forces. Blandine pose les bonnes questions et ouvre le champ des possibles. »

— Hawa, en transition post-licenciement

« Plus qu'un accompagnement, une révélation. J'ai appris à me connaître, à affirmer mes choix et à prendre ma juste place. »

— Florence, 52 ans, salariée en repositionnement

Quelques chiffres clés (2024)

- Taux de satisfaction globale : 5/5
- 100 % des bénéficiaires recommanderaient ce bilan